

Situation politique au Liban, une perspective historique septembre 2005

L'exemple du Liban est souvent brandi par les spécialistes en relations internationales comme illustration parfaite du concept de *'failed state'* : situation dans laquelle l'Etat ne parvient plus à exercer d'autorité sur son territoire au profit de communautés infra-étatiques ou d'Etats tiers faisant office de forces occupantes. Or, après deux décennies de statut quo, certaines évolutions suscitent l'espoir des Libanais et des observateurs internationaux quant à la restauration d'un pouvoir libanais autonome et indépendant : il s'agit tout d'abord du retrait d'Ehud Barak du sud Liban en 2000 puis de la révolution dite 'du Cèdre' début 2005 entraînant l'abandon syrien de la plaine de la Béeka. Quelles sont dès lors les perspectives d'avenir de cet Etat qui a certes formellement récupéré le contrôle de l'intégrité de son territoire mais qui en réalité reste affligé par les clivages ethno-religieux ? Afin de comprendre la complexité des défis ainsi que les enjeux et risques nationaux et régionaux, cette recherche abordera donc tout d'abord l'Histoire libanaise avant de se pencher sur les différentes communautés présentes dans le paysage politique pour finir sur une approche régionale des enjeux de la stabilisation du Liban

Retrospective historique - guerre et occupations :

A la suite des accords **Sykes-Picot** (1916) et par décision de la SDN (1920) sous administration française, le Liban proclame son indépendance en 1943. Le fonctionnement institutionnel de cet Etat multinational repose sur la prédominance installée par les Français des maronites sur les autres communautés. Toutefois, de subtils mécanismes institutionnels et politiques sont censés garantir l'égalité entre les communautés dans l'unique démocratie arabe (il s'agit du moins d'*« une forme d'anarchie organisée susceptible d'évoluer vers un Etat de droit »* d'après Mouna Naïm) : ainsi les **'trois présidences'** (Présidence de la République, Présidence du Conseil et Présidence de la Chambre des députés) revenaient-elles constitutionnellement respectivement aux Maronites, aux Sunnites et aux Chiites. Cette répartition s'appliquait également dans l'administration d'Etat et aux pouvoirs locaux et municipaux. Cette forme de **'démocratie consociative'**, nommée également *'féodalisme corrompu'* par certains, reposait sur l'équilibre démographique des différentes communautés en 1943. Or fin des années 60 et début des années 70, on assiste au Liban à l'afflux massif de **réfugiés palestiniens** (majoritairement sunnites) à la suite de la Guerre de Six Jours et du Septembre Noir, qui remet en question l'équilibre démographique et donc institutionnel du Liban. Il s'agissait en fait d'une contestation de la mainmise maronite.

Quand la guerre civile éclate en 1975 entre les différentes communautés, elle oppose les milices recoupant les différentes communautés (Hezbollah chiites, Phalanges chrétiennes, OLP et Djihad Islamiste Palestinien et Fatah sunnites, milices druzes, etc) puis très rapidement l'armée syrienne intervient massivement en 1973 occupant la Béeka puis une partie de Beyrouth. La Syrie voit dans la carte libanaise un moyen de contrecarrer la prédominance d'Israël depuis sa perte du Golan en 1973. En conséquent, c'est à cause des attaques palestiniennes perpétrées à partir du Sud-Liban que Tsahal décide d'envahir le sud du Liban en mars 1978, sur quoi l'ONU déploie la **FINUL** (Force Intérimaire des Nations Unies au Liban) afin de réduire les tensions sur la frontière libano-israélienne. Face à la spirale de violence et l'avancée des troupes syriennes, Israël pousse en 1982 ses troupes jusqu'à Beyrouth, repoussant les troupes syriennes et traquant les membres des groupes armés palestiniens. Pour éviter une escalade de grande ampleur dans la région, l'envoyé spécial de Ronald Reagan parvient à trouver un accord entre les belligérants, qui engage les parties à respecter une trêve et stipule que les forces palestiniennes se retirent de Beyrouth, sous la protection d'une **Force Multinationale** (essentiellement composée de troupes américaines et françaises mais avec la participation de la Grande Bretagne et de l'Italie).

L'OLP est donc évacuée, mais l'accalmie ne dure guère : En septembre 1982, le Président libanais ayant conclu l'accord, Bashir Gemayel, est assassiné. La situation se détériore de nouveau rapidement et devient ingérable pour les troupes de la MNF, qui essuient des attentats suicides fréquents et meurtriers. Face à l'incapacité des troupes d'assurer leur mission et même leur propre

sécurité, la MNF se retire du Liban en 1984. Israël se retire elle-même des alentours de Beyrouth en 1985 après avoir signé un accord de paix avec le gouvernement d'unité nationale (ne contrôlant à peine les alentours de la capitale), mais maintient un cordon sanitaire le long de sa frontière avec le Liban. La Syrie reste donc de facto la puissance hégémonique au Liban et elle parviendra à rétablir le calme qu'en 1989 après avoir défait le Général Aoun. Officiellement, la guerre cesse le 22 octobre avec les **Accords de Taëf** exigeant le désarmement des milices, à l'exception du Hezbollah, qui refuse d'y souscrire. Damas profite de la situation pour enteriner son droit de regard avec le '**traité d'amitié, de coopération et de coordination**' signé en 1991 avec le Liban et qui est toujours en vigueur en 2005. Contrôlant entièrement les affaires libanaises, la Syrie utilise les mouvements palestiniens et le Hezbollah pour exercer une pression sur Israël dans les négociations entre les deux pays. A plusieurs reprises, les affrontements de part et d'autre de la frontière dépassent l'ampleur de simples escarmouches et d'échanges de tirs (opération '*Raisins de la colère*' lancée par Shimon Peres en avril 1996). Face au borbier auquel il est confronté, Ehud Barak décide en 2000 le retrait des troupes du Sud Liban, signe de bienveillance à l'encontre de la Syrie et de l'OLP lors des négociations de paix avec al-Assad et Arafat. La FINUL reste en place pour surveiller la frontière.

Clivages communautaires et religieux au Liban :

En dépit du bouleversement politique récent, la population libanaise reste fortement divisée en plusieurs groupes communautaires et religieux : 60% de la population actuelle est **musulmane** (dont 35% de Chiïtes, 23% de Sunnites, 5% de druzes et 1% d'Alaouites), presque tout les autres libanais sont **chrétiens** (dont approximativement 24% de Maronites, 13% de Grecs-Orthodoxes, 3% d'Arméniens-Orthodoxes), sans oublier d'autres communautés dont le nombre peut paraître résiduel mais qui peuvent influencer la politique (Juifs, Coptes notamment). Le retrait des troupes syriennes suite à la pression populaire et internationale exercée après l'assassinat de Rafik Hariri, a révélé les conflits qui opposent les camps confessionnels : alors que les chrétiens manifestaient pour le retrait de la Syrie, les chiïtes et certains sunnites s'exprimaient en faveur du maintien de troupes syriennes ou du moins d'un 'partenariat privilégié' avec la Syrie. Le défi à venir pour la politique libanaise sera certainement de trouver un modus vivendi acceptable pour toutes les communautés ; en ce moment, le système politique confessionnel a été rétabli suite aux accords de Taëf. Toutefois, si les milices ont été désarmées et démobilisées, le **Hezbollah**, groupe extrémiste chiïte (qui regroupe à la fois un parti politique mais également une milice menant officiellement la lutte contre le sionisme), soutenu par l'Iran grâce à la complicité de la Syrie, joue toujours le rôle de perturbateur dans le pays. L'une des revendications politiques des chiïtes du Hezbollah est notamment de supprimer le système confessionnel et de le remplacer par un système de citoyenneté et de patriotisme universel remplaçant les allégeances religieuses. Cela reviendrait de fait à supprimer les quotas dont bénéficient les communautés qui assurent leur égale représentation. Or si on tient compte du dynamisme démographique des chiïtes, ces derniers seront dans ce cas de figure appelés à diriger le pays, étant donné qu'ils constituent déjà la première minorité. Les autres minorités expriment en tout cas leur appréhension d'une domination du système politique par les Chiïtes. Si l'Etat Libanais veut durer et contrer les tendances centrifuges, il lui faut trouver un consensus sur le mode de représentation politique équitable et surtout que les extrémistes comme le Hezbollah cessent d'envenimer la situation avec Israël.